

7 projets pour Réinventer Le Havre

Les lauréats de l'appel à projets innovants désignés

Mardi 10 décembre 2019, Jean-Baptiste GASTINNE, maire du Havre, président de la communauté urbaine Le Havre Seine Métropole, a présenté les 7 lauréats de l'appel à projets innovants « Réinventer Le Havre » en présence des partenaires : CCI Seine Estuaire, Haropa Port du Havre, Groupe hospitalier du Havre, Alcéane.

Impulser une nouvelle dynamique au centre-ville reconstruit

Avec « Réinventer Le Havre », l'ambition de la Ville du Havre et de ses partenaires est d'impulser une nouvelle dynamique au centre-ville du Havre reconstruit après-guerre et classé sur la liste Unesco du Patrimoine mondial de l'Humanité. Pour cela, **9 pépites à fort potentiel** ont été proposées dans cet appel à projets innovants : l'ancien cinéma de l'avenue Foch, le Crédit municipal, la Halle aux poissons, le Couvent des Gobelins, l'hôpital Flaubert, le Bassin du commerce, l'espace André-Graillot, l'EM Normandie et le Centre régional jeunesse et sport.

48 candidatures, 24 candidats en phase finale pour 7 projets retenus

Lancé le 5 février 2019, « Réinventer Le Havre » a vu se constituer des équipes pluridisciplinaires composées d'architectes, d'urbanistes, d'investisseurs et de porteurs d'idées venus du Havre, de France et d'Europe. Au total, 48 candidatures ont été déposées le 26 avril 2019. Fin juin, le jury a retenu 24 candidats. **La totalité des sites proposés a fait l'objet de plusieurs candidatures**, ce qui est venu valider le modèle innovant de cette démarche collective.

Le jury réuni début décembre a retenu **7 projets sélectionnés pour leur caractère multidimensionnel et innovant**, en tenant compte de leur insertion dans le tissu urbain et l'environnement proche, leur qualité paysagère et architecturale ainsi que la solidité du montage juridique et financier.

Le **Bassin du commerce**, malgré la complexité de sa constitution et son environnement aquatique contraignant, a fait l'objet de 3 offres de qualité mais incompatibles avec les attentes du jury : le temps imposé par le calendrier de « Réinventer Le Havre » n'a pas permis aux équipes de finaliser leurs projets. Quant à **l'espace André-Graillot**, aucun projet n'a été retenu puisque les deux candidatures, malgré tout leur intérêt, ne respectaient pas le règlement de l'appel à projets.

120 millions d'euros d'investissements privés dans le centre-ville du Havre

Au total, les projets sélectionnés vont générer à terme 120 millions d'euros d'investissements privés dans le centre-ville reconstruit pour créer 300 logements nouveaux dont 80 en co-living, un hôtel 4 étoiles, une résidence senior, une crèche inclusive, un espace ouvert dédié à la mer, des bureaux nouvelles générations et des commerces complémentaires de l'offre actuelle.

➤ **Pour découvrir les projets, rendez-vous sur lehavre.fr/presse**

Pour Jean-Baptiste GASTINNE, « *le nombre de candidats et la qualité des projets proposés pour « Réinventer Le Havre » démontrent combien notre ville suscite la curiosité, l'intérêt et l'envie d'entreprendre. L'affaire n'était pourtant pas simple, il s'agissait de manier audace et esprit d'innovation en respectant strictement le caractère singulier d'un centre-ville classé au Patrimoine mondial. Je félicite les sept équipes lauréates qui sont brillamment parvenues à trouver cet équilibre en associant des talents locaux et des experts nationaux. Grâce à leur énergie, Le Havre va pouvoir disposer de nouvelles formes d'habitat, de loisirs et d'espaces de travail au sein de bâtiments emblématiques de la reconstruction. Ils retrouveront ainsi une nouvelle fonction au sein d'un environnement urbain en pleine effervescence.* »

Pour Léa LASSARAT, présidente de la CCI Seine Estuaire, « *la démarche collective « Réinventer le Havre » a permis de donner un éclairage régional et même national aux différents sites. La qualité des projets qui ont concouru et ceux des lauréats démontre l'intérêt qu'il y avait à lancer cette initiative globale. Plusieurs bâtiments remarquables et centraux de notre ville vont trouver dans les prochaines années une finalité nouvelle et surtout donner une image encore plus remarquable du Havre. L'enjeu de l'attractivité de notre agglomération est une priorité pour la CCI afin d'attirer de nouvelles entreprises et de nouveaux salariés. Cette démarche volontariste, collective et concertée, qui a été menée avec la CCI et l'ensemble des autres acteurs, porte indéniablement ses fruits.* »

CONTACT PRESSE

Thomas RENARD, Attaché de presse : thomas.renard@lehavre.fr – 06.79.03.61.45